

FRENCH A2 – STANDARD LEVEL – PAPER 1 FRANÇAIS A2 – NIVEAU MOYEN – ÉPREUVE 1 FRANCÉS A2 – NIVEL MEDIO – PRUEBA 1

Thursday 13 May 2004 (afternoon) Jeudi 13 mai 2004 (après-midi) Jueves 13 de mayo de 2004 (tarde)

1 hour 30 minutes / 1 heure 30 minutes / 1 hora 30 minutos

INSTRUCTIONS TO CANDIDATES

- Do not open this examination paper until instructed to do so.
- Section A consists of two passages for comparative commentary.
- Section B consists of two passages for comparative commentary.
- Choose either Section A or Section B. Write one comparative commentary.
- It is not compulsory for you to respond directly to the guiding questions provided. However, you may use them if you wish.

INSTRUCTIONS DESTINÉES AUX CANDIDATS

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- La section A comporte deux passages à commenter.
- La section B comporte deux passages à commenter.
- Choisissez soit la section A, soit la section B. Écrivez un commentaire comparatif.
- Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre directement aux questions d'orientation fournies. Vous pouvez toutefois les utiliser si vous le souhaitez.

INSTRUCCIONES PARA LOS ALUMNOS

- No abra esta prueba hasta que se lo autoricen.
- En la Sección A hay dos fragmentos para comentar.
- En la Sección B hay dos fragmentos para comentar.
- Elija la Sección A o la Sección B. Escriba un comentario comparativo.
- No es obligatorio responder directamente a las preguntas de orientación que se incluyen, pero puede utilizarlas si lo desea.

224-496 5 pages/páginas

Choisissez soit la section A soit la section B.

SECTION A

Analysez et comparez les deux textes suivants.

Commentez les similitudes et les différences entre les deux textes et leur(s) thème(s). Vous devrez notamment commenter le style adopté par les auteurs en ce qui concerne la structure, le ton, les images et autres procédés stylistiques pour communiquer leur message. Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre directement aux questions d'orientation fournies. Néanmoins, vous pouvez les utiliser comme point de départ pour votre commentaire comparatif.

Texte 1 (a)

Sauf quelques rares exceptions, nos élèves écrivent mal notre langue. C'est un fait incontestable et incontesté. Pourquoi ? Que leur manque-t-il ? Il leur manque la notion exacte du français littéraire. Est-ce donc une langue à part ? Oui, dans une certaine mesure. Le français littéraire n'est pas le français courant. Il a son vocabulaire à lui, nuancé, riche, imagé, brillant de couleur jusque dans les termes abstraits. Il a sa syntaxe à lui, lumineuse pour l'esprit, caressante pour l'oreille, pourvue d'un mécanisme simple autant qu'ingénieux.

Comment ce merveilleux idiome deviendra-t-il familier à la jeunesse de nos collèges ? Le posséderait-elle tout naturellement ? Non. Prenez dans un milieu bourgeois un enfant d'une douzaine d'années, normal comme intelligence et comme instruction. Écoutez-le parler et dressez l'inventaire de tous les mots qu'il emploie. À peine atteindrez-vous à un total de deux cents. Ce lexique rudimentaire lui suffit à la rigueur pour se faire comprendre, pour exprimer en gros toutes ses idées. À chaque moment reviennent sur ses lèvres ou même sous sa plume les termes les plus incolores et les plus vagues : *être, avoir, faire, dire, mettre, pouvoir, vouloir, chose, ceci, cela, etc.* Sans doute cet enfant connaît d'autres mots, mais jusqu'à quel point ? Assez pour en pressentir la signification lorsqu'il les rencontre; trop peu pour les bien placer lui-même à l'occasion.

La jeunesse ne saura le français littéraire que moyennant des études spéciales. Il faut qu'elle l'ait appris. De l'aveu général, elle le sait de moins en moins. Notre belle langue semblerait-elle vouée à une irrémédiable décadence? Non. C'est impossible. Un grand travail de relèvement s'impose et s'accomplira. Puissent nos modestes essais apporter quelques pierres à l'édifice!

E. Legrand*, extrait adapté de l'introduction dans *Stylistique Française* (1927)

^{*} Agrégé de l'université, E. Legrand a formé à l'écriture des générations d'étudiants. Son volume *Stylistique Française* demeure une référence linguistique précieuse.

Texte 1 (b)

Écrire en français

C'est vrai que la langue française est un peu vieillotte. Je la ressens parfois comme un carcan, surtout quand les adverbes qui me viennent à l'esprit ne sont pas dans le *Robert*, ou que telle tournure n'est pas de mise. Moins propice à la poésie que des langues plus malléables et mélodieuses comme l'anglais ou le portugais du Brésil.

- Mais à l'opposé de mon *alter ego* qui vante d'autres idiomes lorsqu'il est à l'étroit, le français agit pour moi comme les barreaux de ma fenêtre bleue, en m'obligeant à plus de rigueur dans mes rêveries. Tel le corps d'une femme trop pudique, cette langue exige beaucoup de ruse de la part d'un amant sensuel. Souvent elle répondra avec retenue, sans plus. Mais ses rares moments d'abandon peuvent être si lascifs¹ et débridés² qu'ils frôlent la perversion.
- 10 Celui qui cultive la langue française a l'intense satisfaction de savoir qu'elle ne sera jamais la même car, si le premier venu peut faire gémir aussitôt la langue anglaise avec les accords d'un *rap*, la française exige un doigté de contrebassiste et des lèvres taillées pour le saxo.

Sergio Kokis³, extrait tiré d'*Autoportrait* (1995)

- En quoi la structure de ces deux extraits est-elle similaire ?
- Quelles oppositions thématiques, rattachées à la langue française, les narrateurs exploitent-ils dans ces deux textes ?
- Quels procédés stylistiques les auteurs utilisent-ils pour susciter l'intérêt du lecteur par rapport à la langue française ?
- Quelle conclusion moralisatrice se dégage de ces deux extraits en ce qui concerne l'utilisation du français ?

¹ Lascifs: sensuels, voluptueux.

² Débridés: sans retenue, déchaînés.

Psychologue, peintre et écrivain, Sergio Kokis est natif du Brésil. Contraint de quitter son pays gouverné alors par un régime dictatorial, il gagne d'abord la France et vient s'établir par la suite au Québec. Le français constitue pour lui une langue seconde.

SECTION B

Analysez et comparez les deux textes suivants.

Commentez les similitudes et les différences entre les deux textes et leur(s) thème(s). Vous devrez notamment commenter le style adopté par les auteurs en ce qui concerne la structure, le ton, les images et autres procédés stylistiques pour communiquer leur message. Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre directement aux questions d'orientation fournies. Néanmoins, vous pouvez les utiliser comme point de départ pour votre commentaire comparatif.

Texte 2 (a)

Pour les Américains de la classe moyenne-supérieure, l'argent est avant tout synonyme de liberté, de maîtrise et de sécurité. Par « liberté », il faut entendre ici la possibilité de prendre régulièrement l'avion pour un week-end de ski dans le Vermont ou la possibilité d'acheter une maison luxueuse dans une banlieue chic. Pour d'autres interviewés, « liberté » peut signifier simplement la possibilité d'acquérir une maison dans un quartier paisible où les enfants pourront accéder aux bonnes écoles et seront relativement moins exposés à la drogue et aux autres maux sociaux, réels ou imaginaires, et où les valeurs des biens immobiliers ont de bonnes chances de grimper. « Liberté » peut aussi signifier être assez riche pour se retirer ou s'établir à son compte.

Pour ces Américains, l'argent est vu comme ce qui procure un certain « niveau de confort », lequel devient le symbole et la récompense de la réussite professionnelle. Le « niveau de confort » se mesure à la valeur des biens que l'on peut acquérir, ce qui comprend les voitures, les maisons, les voyages, l'équipement électronique, *etc*. Il se mesure aussi aux classes de ballet et aux leçons de piano des enfants, à leurs stages de tennis et d'informatique ou encore au temps consacré au travail par les adultes, comparé au temps que ces mêmes adultes passent au golf ou dans d'autres activités de loisir. Et parce que le « niveau de confort » reflète le degré de réussite, beaucoup sont pris dans la spirale sans fin de la consommation. Il n'y a rien d'étonnant à ce que dans l'ensemble, aux États-Unis, les frontières socio-économiques soient très fréquemment marquées par le revenu.

Michèle Lamont, extrait adapté de l'essai *La Morale et l'Argent* (1995)

Texte 2 (b)

La plupart des hommes oublient si fort qu'ils ont une âme, et se répandent en tant d'actions et d'exercices où il semble qu'elle est inutile, que l'on croit parler avantageusement de quelqu'un en disant qu'il pense ; cet éloge même est devenu vulgaire, qui pourtant ne met cet homme qu'audessus du chien ou du cheval.

- « À quoi vous divertissez-vous ? à quoi passez-vous le temps ? » vous demandent les sots et les gens d'esprit. Si je réplique que c'est à ouvrir les yeux et à voir, à prêter l'oreille et à entendre, à avoir la santé, le repos, la liberté, ce n'est rien dire. Les solides biens, les grands biens, les seuls biens ne sont pas comptés, ne se font pas sentir.
- Est-ce un bien pour l'homme que la liberté, si elle peut être trop grande et trop étendue, telle enfin qu'elle ne serve qu'à lui faire désirer autre chose, qui est d'avoir moins de liberté?

La liberté n'est pas oisiveté; c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Être libre en un mot n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté!

Jean de La Bruyère, extrait des Caractères*

- Quels thèmes les narrateurs mettent-ils en relation dans ces textes ?
- Quels sont les points de vue présentés dans ces deux extraits ? Comment se rejoignent-ils et comment s'opposent-ils ?
- Comparez le ton utilisé dans chacun de ces extraits.

^{*} Dans cette œuvre élaborée de 1688 à 1696, on trouve des maximes (réflexions philosophiques) et des portraits de personnes et de leurs mœurs.